



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Santé publique

Des disparités significatives d'un territoire à l'autre
Hausse constante du taux de césariennes dans le monde

Dans *Population & Sociétés* n° 581 de septembre 2020, Alexandre Dumont et Christophe Z. Guilmoto donnent un aperçu mondial du taux de césariennes ⁽¹⁾. L'étude, qui porte sur les variations de la proportion d'accouchements par césarienne d'un territoire à l'autre, révèle des écarts significatifs : entre une intervention par césarienne sous-pratiquée et une application abusive selon les régions et les pays, l'accès à cette technique chirurgicale pose une question majeure de santé publique.

Les chercheurs rappellent que la césarienne permet de « prévenir efficacement la mortalité maternelle et néo-natale lorsqu'elle est pratiquée pour des raisons médicales ». Dans le monde, de nombreuses femmes n'ont pas accès à la césarienne et doivent faire face à des complications obstétricales mettant en jeu leur vie et celle de leur enfant. C'est le cas dans les pays où les « systèmes de santé sont peu performants et ne répondent pas aux besoins de toutes les femmes ».

Cependant, les taux d'accouchements par césarienne ont augmenté ces dernières années et cela implique, dans certaines régions, « des risques à court et long terme pour les femmes, les enfants et les grossesses futures », des dépenses de santé conséquentes, ainsi qu'« une absence d'avantages significatifs de la santé maternelle ou périnatale ».

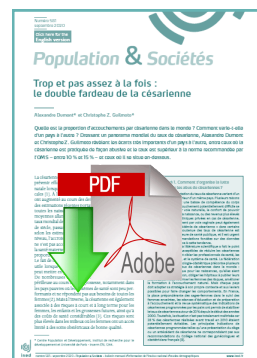
La pénurie d'un côté, la pratique abusive de l'autre

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « le taux de césarienne idéal se situerait entre 10 % et 15 % ». Dans les faits, le taux de césarienne varie de 1 % à 58 % à l'échelle mondiale. Les fréquences les plus basses s'observent dans les pays d'Afrique subsaharienne comme au Mali (2 %), au Nigéria (3 %) et au Congo (5 %). À l'inverse, les pays européens connaissent des taux supérieurs à 30 % (57 % à Chypre, 40 % en Roumanie et 35 % en Italie), tout comme plusieurs pays d'Amérique latine ou du Sud, tels la République dominicaine (58 %) ou le Brésil (55 %).

Le taux de césarienne est associé aux moyens économiques de chaque pays mais il s'explique aussi par une demande plus fréquente « pour des raisons médicales liée aux patientes et aux praticiens ». De nombreux pays pratiquent la césarienne à outrance (la Chine avec un excès de 3,5 millions de césariennes par an ou les États-Unis avec 670 000 césariennes par an). Par contre, « le déficit de césariennes reste considérable dans d'autres pays » comme au Nigéria (avec un déficit de 500 000 césariennes par an) ou en Angola (70 000).

« La fréquence des césariennes risque de continuer d'augmenter dans le futur » et les causes de cette augmentation varient d'un pays à l'autre, ainsi qu'à l'intérieur d'un même pays. Parmi ces raisons, les chercheurs relèvent « une baisse de compétence du corps médical pour qu'un accouchement potentiellement difficile se fasse quand même par voie naturelle », « le confort de pouvoir programmer le jour de la naissance », « des revenus plus élevés pour les médecins et cliniques privées en cas de césarienne », ainsi qu'une peur de l'accouchement par voie basse dans certains pays.

En même temps qu'un modèle d'accouchement sécurisé a tendance à se développer dans le monde, une « médicalisation abusive » entraîne la pratique de « césariennes superflues effectuées pour le confort des patientes, le moindre effort pour les praticiens et le profit des cliniques privées ».



(1) – « Trop et pas assez à la fois : le double fardeau de la césarienne » (4 pages). *Population & Sociétés* est le bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amirbaccasse,
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

 volution des structures familiales lig riennes sur cinquante ans Risques de pr carit  accrue en l'absence de revenus d'activit 

Dans *Insee Analyses n  82 de septembre 2020*, H l ne Chesnel et Jonathan Kurzmann (Insee) explorent la situation socio- conomique des familles lig riennes ⁽¹⁾. Les deux auteurs comparent les donn es actuelles   celles d'il y a cinquante ans (de 1968   2016) et aux r sultats recueillis au plan national. Ils font le point sur la fa on dont les structures familiales  voluent dans la r gion des Pays de la Loire.

Les structures familiales  tant en  volution, d'autres configurations et besoins apparaissent. Dans les Pays de la Loire, « *davantage de parents  l vent leurs enfants seuls ; les femmes travaillent plus souvent et les parents doivent donc concilier leur organisation professionnelle avec leur vie familiale* ». Les familles lig riennes vivent moins souvent en ville, ce qui peut les  loigner du march  de l'emploi, ainsi que « *des  quipements et des services* ».

La moiti  des 3,6 millions de Lig riens font partie d'une famille avec un ou plusieurs enfants. Toutefois, cette proportion a nettement diminu  au cours des cinquante derni res ann es : « *52 % en 2016 contre 70 % en 1968* ».

Toutefois, « *en 2016, les Pays de la Loire sont la r gion o  les habitants r sident le plus souvent dans une famille compos e d'un couple et d'au moins deux enfants : 33 % sont dans ce cas contre 29 % pour la France m tropolitaine* ». Dans le m me temps, la Bretagne et les Pays de la Loire correspondent aux r gions o  les personnes vivent le moins souvent au sein d'une famille monoparentale : 7 % d'entre elles contre 9 % en France m tropolitaine.

Par ailleurs,  tre issu d'une famille nombreuse s'observe moins fr quemment qu'en 1968. Les Pays de la Loire et les Hauts-de-France  taient alors des r gions qui se d marquaient par une proportion importante de familles nombreuses.   pr sent, « *les Lig riens ont moins d'enfants qu'il y a 50 ans* ». L'indicateur conjoncturel de f condit  a chut  de 2,28 enfants par femme en 1975   1,91 en 2016.

La baisse du nombre d'enfants est notamment corr l e   une parentalit  plus tardive : « *En 2016, dans la r gion comme en France, le pic de parentalit  se situe entre 40 et 44 ans,  ge auquel 79 % des Lig riens ont des enfants* ». Il se situait entre 35 et 39 ans en 1968, avec 84 % des Lig riens concern s.

Davantage de familles monoparentales et de pauvret  dans les Pays de la Loire

Si les mariages sont moins fr quents chez les couples lig riens, les divorces sont plus nombreux : « *En 2011, pour 100 Lig riens mari s, 12 sont divorc s, contre 2 en 1968* ». Cependant, ce chiffre est inf rieur   la moyenne nationale. Avec cette augmentation des s parations, vivre

dans une famille monoparentale est une situation qui s'observe deux fois plus souvent qu'en 1968.

« *En 2016, dans les Pays de la Loire, 17 % des enfants, soit 166 000, vivent avec un seul parent* ». Le nombre de personnes appartenant   une famille monoparentale a tripl  en l'espace de 50 ans. En outre, en 2018, « *un enfant sur dix vit au sein d'une famille recompos e* ».

Les familles monoparentales sont plus expos es   la pr carit  et   la pauvret  : « *En 2017, 33 % des personnes appartenant   cette structure familiale vivent sous le seuil de pauvret , soit 91 000 personnes dont 48 000 enfants mineurs* ». Ce taux est de 36,4 % s'il y a deux enfants ou plus.

Bien que les Lig riens soient, globalement, moins expos s qu'au niveau national, 10,8 % d'entre eux sont en situation de pauvret . Et le risque augmente avec le nombre d'enfants « *m me lorsque les parents sont en couple* » : 151 000 personnes, dont 70 000 mineurs, vivent sous le seuil de pauvret  dans des familles qui se composent d'un couple avec un ou plusieurs enfants.

Si le taux d'emploi est plus  lev  dans la r gion aussi bien pour les couples que pour les familles monoparentales, ces derni res « *disposent moins souvent de revenus professionnels que les parents en couple* ». En 2016, 70 % des enfants vivant dans une famille monoparentale ont un parent en emploi.

Le fait de percevoir ou non des revenus impacte significativement la situation financi re des familles : 73,7 % des familles monoparentales n'ayant pas un revenu d'activit  comme source principale de revenus vivent sous le seuil de pauvret . Et m me si « *l'offre d'accueil est la plus abondante dans les Pays de la Loire* », les familles pauvres font moins souvent garder leurs jeunes enfants que les autres m nages.

La pens e
hebdomadaire

« *Penser que toute donn e publique est a priori fautive, et que toute information pr tendument cach e et non officielle est a priori vraie, est une id e complotiste terrifiante.* »

Dominique Seux, directeur d l gu  de la r daction des * chos*, « *Les experts se rebiffent* » (point de vue), *Ouest-France* du 18 f vrier 2020.

(1) – « [Des familles moins nombreuses expos es   des difficult s financi res](#) » (4 pages).